



DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03
E-mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

BULLETIN OFFICIEL INTEGRAL

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL

PLANNING DES FORMATIONS DE CADRES 2022/23

Les CFF1 contiennent les modules U9 (16 heures) et U11 (16 heures) :

TYPE de FORMATION	DATES	LIEU	COÛT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
CFF 1	31 Octobre, 1 ^{er} , 3, 4 novembre 2022	A définir	160€ (-50€ de bons de formation) Repas du midi + clé USB	Sous licence U15 OU 14 ANS REVOLUS
CFF 1	20, 21, 23, 24 février 2023	Monteux	160€ (-50€ de bons de formation) Repas du midi + clé USB	Sous licence U15 OU 14 ANS REVOLUS
MODULE U9	24, 25 avril 2023	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	80€ (-25€ de bon de formation) Repas du midi + clé USB	Sous licence U15 OU 14 ANS REVOLUS
MODULE U11	27, 28 avril 2023	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	80€ (-25€ de bon de formation) Repas du midi + clé USB	Sous licence U15 OU 14 ANS REVOLUS

Les CFF2 contiennent les modules U13 (16 heures) et U15 (16 heures) :

TYPE de FORMATION	DATES	LIEU	COÛT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
CFF 2	10, 11, 13, 14 octobre 2022	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	160€ Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
CFF 2	5, 6, 8, 9, décembre 2022	A définir	160€ Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
CFF2	6, 7, 9, 10 février 2023	A définir	80€ Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS

Les CFF 3 contiennent les modules U17/19 (16 heures) et SENIORS (16 heures) :

TYPE de FORMATION	DATES	LIEU	COÛT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
CFF 3	5, 6, 8, 9 septembre 2022	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	160€ Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
CFF 3	16, 17, 19, 20 Janvier 2023	A définir	160€ Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
CFF 3	6, 7, 9, 10 mars 2023	A définir	160€ Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS

CERTIFICATIONS	DATES	LIEU	COÛT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
TOUS CFF	18 novembre 2022	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	50€ Repas du midi	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
TOUS CFF	3 mars 2023	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	50€ Repas du midi	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
TOUS CFF	26 mai 2023	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	50€ Repas du midi	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS

PROCES VERBAUX DES COMMISSIONS



BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 3

DU 19 Août 2022



INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES CLUBS AU TITRE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Les clubs doivent nous faire retour de la catégorie dans laquelle ils feront jouer leur muté supplémentaire, AVANT le début des compétitions.

Toutes demandes postérieures au début des compétitions seront considérées par la Ligue Méditerranée, comme nulles.

CLUBS BENEFICIANT D'UN MUTE SUPPLEMENTAIRE POUR LA SAISON 2022/2023

LISTE DES CLUBS BENEFICIANT DES DISPOSITIONS PREVUES AU CHAPITRE 2 – LE CLUB - ARTICLE 45 (Règlements Généraux de la FFF).

Ces clubs pourront aligner UN joueur muté supplémentaire durant la saison 2021/2022 dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix défini pour toute la saison avant le début des compétitions.

Cette mesure supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles y compris nationales.

- LES ANGLÉS EMAF - **D3**
- AC VEDENE LE PONTET – **D1**
- AUTRE PROVENCE US
- ISLE BC – **D2**
- SORGUES ESP
- CALAVON FC
- CHATEAURENARD FA – **D1**
- ST ETIENNE DU GRES – **D4**
- GRAVESON ENT - **D3**

LISTE DES CLUBS BÉNÉFICIANT DE DEUX MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES

- ST DIDIER PERNES
- AVIGNON AC
- CAVAILLON ARC – **D2**
- VAL DURANCE FA – **D2**

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPÉTITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion des 16 et 18 Août 2022

Présents : M. GILLES (Président), M. BARRERA, Mme GUEGAN,

Excusé : Mme MACARIO

SECTEUR CHAMPIONNAT

Réponse à TARASCON FC :

Désolé, l'alternance est impossible car les dates de calendrier R1 Féminine ne correspondent pas aux notre. Pour les doublons, vous avez la possibilité de jouer en lever ou baisser de rideau. Dans ce cas, nous adresser un planning en fonction de l'occupation du stade de la provençale

D3 :

Par suite de non-engagement ou d'engagements tardifs, nous avons été dans l'obligation d'effectuer quelques changements dans la composition de certaines poules.

Poule A : LES VALAYANS prend la place la place de MJC V BOLLENE

Poule B : MJC V BOLLENE prend la place la place de LES VALAYANS

Poule C : PERTUIS USR 2 prend la place la place d'AVIGNON OUEST

Poule D : AVIGNON OUEST prend la place la place de PERTUIS USR 2

Réponse à TRAVAILLAN FC :

Nous avons fait le maximum pour satisfaire au mieux votre demande.

D4 :

Pour les retardataires, il y a encore quelques places disponibles au Nord et au Sud.

Ci-joint les 6 poules de D4 :

	POULE A		POULE B
1	O MONTEUX 3	1	AC AVIGNON 2
2	SC MONDRAGON 2	2	FC AVIGNON OUEST 2
3	RB BOLLENE 2	3	FC TRAVAILLAN 2
4	SO MORNAS	4	AS PIOLENC 2
5	MJC V BOLLENE 2	5	AC VEDENE LE PONTET 3
6	AS RASTEAU 2	6	FC VILLENEUVE 2
7	AS BEDARRIDES 2	7	ET AUBUNE 3
8	RG MALAUCENE RG 3	8	US MIRABEL
9	COM SARRIANS 2	9	US GRES ORANGE 2
10	MINOTS VASIO	10	RG MALAUCENE 2
11	ESP SORGUES 2	11	US CADEROUSSE 2
12		12	
	POULE C		POULE D
1	US ORANGE GRES 1	1	US PLAN ORGON 2
2	RG MALAUCENE	2	ST JEAN DU GRES 2
3	ET AUBUNE 2	3	O EYRAGUES 2
4	JS VISAN 2	4	ENT GRAVESON 2
5	FC CARPENTRAS 2	5	FC CAUMONT 3
6	FC DENTELLES 2	6	US ST SATURNIN AVIGNON 2
7	SC CAROMB	7	ESP GORDES 3
8	SC ALTHEN 2	8	O NOVES 2
9	AS SAHUNE	9	SO VELLERON 2
10	BOLLENE FOOT 2	10	US LACOSTE
11	AS VIOLES 2	11	OPPEDE MAUBEC
12		12	
	POULE E		POULE F
1	ACS MORIERES 2	1	ES BOULBON 2
2	FC LES VIGNERES 2	2	FC MOLLEGES 2
3	AV GOULT 2	3	ARC CAVAILLON 2
4	BC ISLE 2	4	FC CABANNES
5	US LE THOR 2	5	ENT MOURIES
6	SC GADAGNE 3	6	US TOUR D'AIGUES 2

7	ENT SUD LUBERON 2		7	FC CALAVON 2
8	SC ROGNONAS 2		8	FC APTESIEN
9	EMAF LES ANGLES 3		9	CADENET LUBERON 2
10	CADENET LUBERON		10	US BARTHELASSE 2
11	USR PERTUIS 3		11	ST ETIENNE GRES
12			12	FC PALUDS NOVES

COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Jeudi 18 Août 2022

Présents : M. GARCIA (Président) MM. BOCHET, ABEILLE, DANY, POLI.

Excusés : Mme NICOLAS.

SECTEUR CHAMPIONNAT

Veillez trouver ci-joint les engagements pour les Poules U19, U18, U17, U16 et U15 D1, ainsi que les engagements en U14 Brassage.

U19 D1

AC LE PONTET VEDENE 1
BOLLENE RCB 1
BOXELAND C. ISLOIS 1
CAMARET AS 1
COMETE S. SARRIANS 1
F. C. AVIGNON OUEST 1
F.C. VILLENEUVE 1
O. MONTELAIS 2
PERTUIS USR 1
SP.C. MONTFAVET 1
PLAN D'ORGON U.S. 1

U18 D1

A.R.C. CAVAILLON 1
AC VEDENE LE PONTET 2
DENTELLES F. C. 1
F.A. CHATEAURENARD 1
F.A. VAL DURANCE 1
F.C. CHEVAL BLANC 1
NYONS F.C. 1
ST DIDIER PERNES 1
U.S. AUTRE PROVENCE 1

U17 D1

AV.S. BEDARRIDAI 1
AVENIR GOULT ROUSSIL 1
CALAVON F. C. 1
DENTELLES F. C. 1
F.C. ST REMOIS 1
L'ETOILE D'AUBUNE 1
O. MONTELAIS 1
PERTUIS USR 1
S COURTHEZON JONQUIERES 1
ST DIDIER PERNOISE 1

U16 D1

AC VEDENE LE PONTET 2
BOXELAND C. ISLOIS 1
CALAVON F. C. 1
ESPE. SORGUAISE 1
F. C. AVIGNON OUEST 1
MISTRAL ACADEMIE F. 1
O. MONTELAIS 1
ORANGE F. C. 1
S COURTHEZON JONQUIERES 1
SP.C. MONTFAVET 1
ST DIDIER PERNOISE 1

U15 D1

AC VEDENE LE PONTET 2
F.C. ST REMOIS 1
LES ANGLES EMAF 1
LMDV 1
O. DE BARBENTANE 1
O. MONTELAIS 1
ORANGE F. C. 1
PERTUIS USR 1
S.O. VELLERONNAIS 1
S COURTHEZON JONQUIERES 1
ST DIDIER PERNOISE 1

U14 BRASSAGE

A.R.C. CAVAILLON 1
AC VEDENE LE PONTET 2
AV.S. CAMARETOIS 1
AVIGNON CFC 1
DENTELLES F. C. 1
F. C. AVIGNON OUEST 1
F.C. VILLENEUVE 1
JSA 1
L'ETOILE D'AUBUNE 1
MISTRAL ACADEMIE F. 1
O. DE BARBENTANE 1
PERTUIS USR 1
PERTUIS USR 2
S COURTHEZON JONQUIERES 1
S COURTHEZON JONQUIERES 2
ST DIDIER PERNOISE 1
ST DIDIER PERNOISE 2
U.S. TOURAINE 1

COMMISSION DES TERRAINS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Jeudi 18 Août 2022

Présents : M. Alain BERTHELOT (Président), MM. Jean LECELLIER, José LOPEZ, Etienne RIPPERT, Bernard CAZEAUX, Benjamin STORCK

Excusés : MM. Michel CORBIERE, Jean-Paul LASSAGNE, Jean-Luc BOUVERAT

CDTIS à Mairie

MIRABEL : envoi nouveau dossier FAFA
ALTHEN : envoi nouveau dossier FAFA
VACQUEYRAS : envoi nouveau dossier FAFA
VIOLES : envoi nouveau dossier FAFA

CDTIS à CRTIS

Réponse au tableau des terrains non classés du 21/06

Contacts téléphoniques

En raison des travaux demandés du fait d'accession d'équipes en niveau Ligue nous avons contactés les clubs de Lauris et Puymeras pour connaître l'avancées des travaux en vue de classement des terrains en T5

Président
Alain BERTHELOT

Secrétaire de séance
Etienne RIPPERT

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 16 Août 2022

Déléguée du Comité de Direction : M. Allio BERNARD

Présents : M. SMITH John Président, M. MICHEL Claude,

Excusés : Mme MANCINI Angélique, Mme CHAZAL Stéphanie MM. MARTINEZ Vincent, AJJANI Hicham, AJJANI Rachid, GUELHES Bernard, DONADIO Julien, VOLPIAC Pascal, TALBI Rachid, VAN MEEL Alan.

Reçu : M. Vincent Roux

INFORMATIONS AUX ARBITRES

Information aux arbitres désigné en Coupe de France

Les frais des arbitres désignés sur la Coupe de France, et ce, dès le 1^{er} tour, seront réglés par la Ligue Méditerranée de Football par péréquation.

Pour permettre au service comptabilité de la LMF de régler les arbitres concernés, merci de leur demander de bien vouloir faire parvenir un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.

CORRESPONDANCES

ARBITRES

- **M. HOOMAERT Vincent** vous pouvez passer un mardi de votre choix avec votre fils
- **M. IKAN Moussa** vous êtes convoqué au stage de rentrée du 3 septembre 2022 à 7h30
- **M. MARQUIER Gérard** noté votre absence au stage du 3 septembre surveiller le BO et votre Gmail pour les dates de rattrapage des tests
- **M. BOURKOUNE Ahmed** reçu votre mail pour le stage mais il n'est pas précisé si vous participez ou pas
- **M. AJJANI Rachid** reçu votre participation au stage
- **M. RAMDAM Zenasni** reçu votre carte grise
- **M. GARCHI Ouadi** reçu votre dossier médical
- **M. MORCHE Clément** reçu votre dossier médical
- **M. NAAMANI Samir** reçu votre dossier médical

- **M. VAROQUEAUX Gabriel** reçu votre dossier médical
- **M. DGHOUGHY Hicham** noté votre absence au stage de rentrée, surveiller le BO et votre Gmail pour les dates des rattrapages des tests
- **Mme ROSIC Valérie** reçu votre demande pour devenir tutrice, la commission vous souhaite la bien venue
- **M. ANTOINE Marc** noté votre demande de devenir arbitre assistant
- **M. PALISSE Julien** noté votre indisponibilité jusqu'au 3 octobre 2022

INDISPONIBLES

ATTENTION POUR LES INDISPONIBILITÉS DE MOINS DE 15 JOURS. MOINS DE 10 JOURS L'INDISPONIBILITE SERA REFUSEE. DESIGNATIONS PRISES EN COMPTE SOUS RESERVE DE L'APPLICATION DU REGLEMENT.

- **Mr Rachid ZAIM** du 20/08/2021 au 21/08/2022 (envoyez le 31/07/22, reçu le 16/08/2022)

TELEPHONE CONTRAIREMENTS

M. AJJANI Rachid contrairement Seniors et Jeunes 06.73.86.35.55

Réunion du Mardi 12 Juillet 2022

Déléguée du Comité de Direction : M. Allio BERNARD (Absent excusé)

Présents : M. SMITH John Président, Mme MANCINI Angélique, MM. GUELHES Bernard, AJJANI Rachid, MICHEL Claude, VOLPILHAC Pascal

Excusés : MM. ESSAHRAOUI Kamal, GUIGUE Fabien, AJJANI Hicham, VAN MEEL Alan, MARTINEZ Vincent, Mme CHAZAL Stéphanie

Reçu : M. Vincent Roux

INFORMATIONS AUX ARBITRES

Information aux arbitres désigné en Coupe de France

Les frais des arbitres désignés sur la Coupe de France, et ce, dès le 1^{er} tour, seront réglés par la Ligue Méditerranée de Football par péréquation.

Pour permettre au service comptabilité de la LMF de régler les arbitres concernés, merci de leur demander de bien vouloir faire parvenir un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.

Les arbitres convoqués en appel disciplinaire et ne pouvant se déplacer doivent impérativement présenter un justificatif en cas d'absence ou demander un report. (Art.21 paragraphe12.)

De plus tous les arbitres qui ne respecteront pas ce protocole se verront sanctionner de **30 euros** automatiquement.

CORRESPONDANCES

CLUBS

Dentelles FC bien reçu votre mail, bonnes vacances à vous

ARBITRES

- **M. LAURENT Adrien** merci pour votre présence lors du stage du 03/09/2022
- **M. EL OURYAGHLY Soufian** vous recevrez les informations vous concernant par gmail
- **M. MARQUIER Gérard** rapprochez-vous de la Ligue pour votre problème informatique
- **M. TABICH Omar** bien reçu votre article
- **M. IKAN Moussa** vous êtes bien convoqué au stage écrit et physique du 03/09/2022
- **M. LOUNISSA Rafik** suite à votre mail du 05 juillet 2022 envoyée à 9h30, la CA a décidé de ne pas accéder à votre demande et de confirmer votre premier courrier du 29 janvier 2022 à 10h27 ou vous souhaitez être arbitre assistant (article 13)
- Suite à une défection en D3, la CA a pris la décision d'intégrer M. **Agbi Aziz** en D3

STAGE DU 3 SEPTEMBRE 2022

ARBITRES SENIORS DU DISTRICT GRAND VAUCLUSE

Voici le programme du stage seniors organisé par la Commission des Arbitres du District Grand Vaucluse, vous avez l'**OBLIGATION** de vous inscrire (pour réserver les repas) avant le **23 août 2022**, il vous est rappelé que le **STAGE EST OBLIGATOIRE**, et que cette saison les absents non justifiés seront pénalisés **d'un point en moins**, ceux qui s'inscriront et qui ne viendraient pas seront pénalisés d'une **amende de 20 euros** (prix facturé par la Souvine par participant), ceux qui seront absents ne seront pas prioritaires sur les désignations (qui seront officielles à partir de midi le 3 septembre 2022) dans leur catégorie ou en coupe de France, un pointage sera fait à chaque atelier par la Commission des Arbitres, nous vous ferons parvenir si besoin d'autres informations. Bonne préparation :

Rendez-vous à **7h30** au District Grand Vaucluse

<u>GROUPES : D3 ET D4</u>	<u>GROUPES : D1 D2 AA1 ET AA2.</u>
Rendez-vous directement au terrain de la Souvine	Rendez-vous directement dans la grande cour du Domaine de la Souvine
<u>Test physique :</u> Début 8H15 8h30 départ des D4= 25 minutes 9h00 départ des D3= 25 minutes Test physique 32 x (17' 21'), départ arrêté x 65 mètres	<u>Test écrit :</u> Début 8h15 , durée 50 minutes 20 questions tirées du recueil envoyé par la messagerie du District : 10 questions à 3 points, 10 questions à 5 points. D1 55 points D2 50 points AA 50 points Seul de quoi écrire et se restaurer sera autorisé sur les tables d'examens, les autres objets seront déposés devant cette même table, toutes personnes prise en train de tricher sera exclue du stage, et soumis aux mêmes sanctions que arbitres absents au stage. Ceux qui refuseront ces conditions seront également exclus du stage.
<u>Test écrit :</u> Début 10h00 , durée 50 minutes 20 questions tirées du recueil envoyé par la messagerie du District : 10 questions à 3 points, 10 questions à 5 points, D3 50 points D4 45 points Seul de quoi écrire et se restaurer sera autorisé sur les tables d'examens les autres objets seront déposés devant cette même table, toute personne prise en train de tricher sera exclue du stage, et soumis aux mêmes sanctions que arbitres absents au stage. Ceux qui refuseront ces conditions seront également exclus du stage.	<u>Test physique :</u> Début 9h15 9H30 départ des D2 et AA2 10H00 départ des D1 et AA1 Test physique (36 x 517' -21) départ arrêté, X D1 72 mètres D2 68 mètres AA 65 mètres,

10H15 à 10h30
Pause pour tous

11h00 à 12h30 :
Intervention de Monsieur Michel SERRE, Président du District Grand Vaucluse

12h30 :
Pause déjeuner

APRES MIDI

ATTENTION CHANGEMENT DES GROUPES

3 groupes pour 3 ateliers :

Groupe 1 : A + C

Groupe 2 : B + D + E

Groupe 3 : F + G

<u>13h45 / 14h30</u>	
<u>ATELIER</u>	<u>GROUPE</u>
Nouvelles circulaires Carton blanc	D1 et D2 AA1
Rôle et devoirs de l'arbitre assistant	D3
A définir	D4 AA2

PAUSE 15'

<u>14h45 / 15h30</u>	
<u>ATELIER</u>	<u>GROUPE</u>
Nouvelles circulaires Carton blanc	D3
Rôle et devoirs de l'arbitre assistant	D4 AA2
A définir	D1 et D2 AA1

PAUSE 15'

<u>15h45 / 16h30</u>	
<u>ATELIER</u>	<u>GROUPE</u>
Nouvelles circulaires Carton blanc	D4 AA2
Rôle et devoirs de l'arbitre assistant	D1 et D2 AA1
A définir	D3

17h00 :

Tous les groupes dans la grande salle pour **présentation du nouveau règlement intérieur**

INDISPONIBLES

ATTENTION POUR LES INDISPONIBILITÉS DE MOINS DE 15 JOURS. MOINS DE 10 JOURS L'INDISPONIBILITE SERA REFUSEE. DESIGNATIONS PRISES EN COMPTE SOUS RESERVE DE L'APPLICATION DU REGLEMENT.

- **M. MARQUIER Gérard** 01/09/2022 au 06/09/2022
- **M. MARQUIER Gérard** 08/10/2022 au 09/10/2022
- **M. MARQUIER Gérard** 22/10/2022 au 23/10/2022

TELEPHONE CONTRAIREMENTS

M. AJJANI Rachid contrairement Seniors et Jeunes 06.73.86.35.55